

Déclaration statutaire

Je, Fiset, Michèle, 62, rue Chef Nicolas Vincent, Wendake, 1957-12-05

Je déclare solennellement :

Avoir rencontré Annie Duciaume, agente aux enquêtes pour la Commission d'enquête sur les relations entre les autochtones et certains services publics, le 1^e août 2018, lors d'une entrevue téléphonique.

Services policiers

Le premier événement est survenu au début de l'année 2009, pendant l'hiver, autour de février-mars. À ce moment, je travaille comme directrice par intérim à l'école secondaire de Wemotaci. Durant la même semaine, je suis allée 3 fois à la ville de La Tuque. À l'entrée de la ville, il y a presque toujours un policier de la Sûreté du Québec qui est posté là. Alors, retournant à Wemotaci pour la troisième fois, le policier a actionné ses gyrophares. J'immobilise mon véhicule sur le bas-côté. Le policier, je vois qu'il fait quelque chose, mais je ne sais pas quoi. Il ne débarque pas de son auto alors moi, je finis par débarquer de la mienne et je vais à sa rencontre pour lui demander si quelque chose ne va pas.

Il me dit : « Écoute, c'est la troisième fois cette semaine que je te vois prendre le bord du bois. »

Je lui dis « Ce que tu appelles le bord du bois est que ce serait la route de Wemotaci, par hasard? ».

Il dit : « Oui, exactement. Qu'est-ce que tu fais dans le bois? Tu t'en vas planter du pot ou tu t'en vas en chercher pour en vendre? C'est quoi ton affaire? »

Je lui ai répondu : « En fait, c'est parce que je travaille et je vis à Wemotaci. »

Declarer signature _____

Declared before me, _____

at _____ on _____

Alors d'un ton tout à fait sarcastique, il me dit « Veux-tu ben me dire ce que ça peut être ton travail? »

Je lui réponds que je suis directrice à l'école secondaire. Et là, tout à coup, son ton change et il me dit : « Mais madame, une femme de votre qualité ne devrait pas vivre là! » Alors, je lui dis : « Mais vivre là, pour toi, est-ce que ça veut dire parmi les Amérindiens? » Et il me répond « Oui, tout à fait! » Je lui dis : « Sache que j'en suis une et que j'en suis fière! Écoute-moi bien : jamais de ma vie, je n'ai menacé personne, mais je fais des promesses et surtout, je les tiens. Ça fait qu'ouvre tes grandes oreilles. Moi, je connais la loi deux fois. Je connais la vôtre et je connais la nôtre. Donc, voici ce que je te dis : soit, tu m'arrêtes immédiatement, tu m'accuses et je passe en cour, j'ai pas de trouble avec ça. » J'ai ajouté que s'il faisait cela, par contre, j'allais porter plainte et il allait en manger toute une, à moins qu'il me foute la paix à jamais. « Si je ne fais rien qui contrevient à la loi, tu me fous la paix. » Il me dit « Il n'y aura pas de problème, madame. » Et ça a été fini.

Par la suite, il m'a toujours foutu la paix. En retournant à ma voiture, je me disais que moi, je n'étais pas pire, je connais la Loi, j'ai deux diplômes universitaires et j'ai un très bon français. Imagine que mon nom aurait été à consonance autochtone, que mon français aurait été approximatif et que je n'aurais pas terminé mes études. Et là, je ne suis pas en train de dire que les personnes d'origine autochtone n'ont pas terminé leurs études, mais il y en a peut-être plus que chez les Québécois. Imaginez la misère que cette personne-là aurait mangée avec le même agent de police! J'aimais mieux ne pas y penser!

Q1 : Avez-vous pris son nom à cet agent de police?

R1 : À l'époque, j'avais pris son numéro de badge en me disant que s'il me faisait d'autres ennuis, je déposerais une plainte. Quand j'ai vu qu'il me fichait la paix, je m'en suis défait avec le temps.

Q2 : Et vous n'avez jamais porté plainte?

R2 : Non, parce qu'il m'a laissée tranquille.

Q3 : Est-ce qu'il vous a donné d'autres motifs pour l'arrestation?

X

Enquêteur

X

Déclarant

R3 : Non, absolument pas. Je lui ai demandé si c'était ma vitesse ou une lumière brûlée. Il m'a répondu que non. Je lui posais des questions parce qu'au début, je n'ai pas pensé que c'était du racisme. C'était juste parce que c'était la troisième fois qu'il me voyait sur la route de Wemotaci.

Services de santé

Le deuxième événement, c'est après avoir terminé mon contrat à Wemotaci. J'ai quitté la communauté et je suis allée m'installer à La Tuque. Alors, à la fin de l'été, début de l'automne 2009, avant que les vaccins pour la grippe H1N1 soient sortis, moi je l'ai attrapé. Rapidement, ma santé a dégringolé. Je suis allée à l'hôpital de La Tuque où il y a 2 médecins. Pas longtemps avant, j'avais lu dans un article de journal que 50% des cas d'hospitalisation pour la grippe H1N1 étaient des Amérindiens, en dépit du fait qu'on est juste 4% de la population. Donc, quand j'ai vu le médecin à l'urgence, j'ai pensé que c'était utile de lui dire que ma mère était amérindienne, pour qu'il puisse en tenir compte dans son évaluation.

Après lui avoir dit ça, il m'a répondu : « Ça madame, j'en ai absolument rien à faire que vous soyez autochtone ou pas, aucune différence pour moi. » Puis, il m'a demandé : « Prenez-vous de la drogue? » Je le regarde et lui dis « Ben non, mais là, je ne vois pas le rapport avec ma grippe ». Alors, il me demande « Consommez-vous de l'alcool? » Je lui ai dit que j'achetais l'équivalent d'un 6 pack de bières par 3 semaines, à peu près. Il m'a dit : « Bon ben là, regardez, on cherchera pas plus loin, là! Je suis sûr que c'est vrai que vous consommez de l'alcool, mais je suis sûr que c'est pas vrai la quantité que vous me donnez, par exemple. Arrêtez de prendre un coup, pis vous en aurez plus de problèmes! » J'ai répondu : « Êtes-vous en train de me dire que ce que j'ai, ça va passer tout seul? » Il m'a dit d'arrêter de prendre de l'alcool et que je n'aurais plus de problème. Et il m'a remis un papier où il a dessiné une bouteille avec une barre en travers, qui devait signifier « pas d'alcool ». Je ne me souviens même pas si j'ai ramené le papier, j'ai trouvé ça insultant. J'ai continué à me soigner avec les remèdes qu'on connaît pour la grippe ordinaire. Et là, au bout de 3 jours, je me sentais vraiment mal. J'ai vraiment eu peur de mourir. J'étais très malade. L'hôpital le plus proche de La Tuque, c'était Shawinigan. Alors, j'ai appelé à l'hôpital de Shawinigan et je leur ai expliqué la situation. Je leur ai dit que je résidais à La Tuque et leur ai demandé s'ils acceptaient de me laisser voir un médecin même si je n'étais pas résidente de Shawinigan. Je lui ai dit : « Je suis vraiment malade, j'ai peur d'en mourir

X

Enquêteur

X

Déclarant

si on ne fait rien! » Et là, la dame m'a répondu qu'aucun médecin n'avait le droit de refuser de me soigner. Je lui ai mentionné qu'il n'y avait que 2 médecins à l'hôpital de La Tuque et que ça ne me donnait rien de retourner à cet hôpital. Surtout qu'il devait y avoir une note dans mon dossier disant que je prenais un coup, alors que ce n'est même pas vrai. Elle m'a dit : « Il n'y a pas de problème, je vais même commencer à ouvrir votre dossier. Je vais mettre une note à l'intention du médecin qui vous recevra. Venez, il ne sera pas trop tard, vous allez pouvoir voir un médecin. »

Alors, je me suis déplacée à Shawinigan et le médecin qui m'a vue à l'urgence avait effectivement une note à l'effet que je n'avais pas été soignée à La Tuque. Il m'a demandé ce qui s'était passé et je lui ai raconté ce que je viens de vous dire. Elle m'a dit : « C'est sûr que je ne peux pas vous laisser partir sans rien vous donner, je vois bien que vous n'êtes pas en état! En fait, la seule raison pour laquelle je ne vous garde pas à l'hôpital, c'est parce que je n'ai plus aucune place dans aucun lit. Même dans les corridors, on est débordé. C'est pourquoi je vais vous donner des médicaments. Par contre, il y a quelque chose que je vais faire. Je vais déposer moi-même une plainte au Collège des médecins parce que je suis convaincue, et c'est dommage à dire que si c'est un médecin qui porte plainte contre un autre médecin, ce sera davantage considéré que si c'est vous. Donc, je vais déposer moi-même la plainte. Vous ne vous rappelez pas le nom du médecin par hasard? »

Là, je ne m'en rappelle pas, mais à l'époque, je m'en rappelais parce qu'il n'y avait que 2 médecins. Alors, le médecin a déposé la plainte après m'avoir donné des médicaments pour me soigner. Elle m'a dit qu'aussitôt qu'un lit se libérait, elle me téléphonerait et m'enverrait une ambulance. Pendant les 5 semaines qui se sont écoulées par la suite, ce médecin m'a téléphoné 2-3 fois par semaine pour voir comment ça allait, s'assurer de l'efficacité du médicament, etc. Bref, elle a fait sa job et même mieux que je m'y attendais.

Et puis, au bout de 5 semaines, quand le médecin m'a appelée pour me dire qu'elle pouvait m'envoyer une ambulance, car un lit venait de se libérer, j'allais mieux et j'ai décidé de rester à la maison. Grâce aux médicaments et au suivi du médecin. J'étais rassurée. Ça m'a pris deux autres semaines à m'en remettre, mais je sentais mes forces qui revenaient tranquillement.

Q6 : Est-ce que vous avez finalement reçu le diagnostic de la H1N1?

X

Enquêteur

X

Déclarant

R6 : Le médecin, quand elle m'a vue à Shawinigan, elle m'a dit : « On ne prend même plus la peine de regarder ça. On se contente de soigner les gens. » Elle n'a pas voulu me répondre quand je lui ai posé la question.

Q7 : Donc, vous ne saviez pas vraiment ce que vous aviez, mais elle vous a confirmé que vous étiez très malade et elle vous a donné des médicaments.

R7 : Elle m'a donné des médicaments, elle a fait un suivi et elle a même proposé d'envoyer une ambulance quand un lit s'est libéré, en disant : « Moi, je me sentirais plus confortable de vous avoir à l'hôpital. »

Q8 : Est-ce que vous vous souvenez du nom du médecin de Shawinigan?

R8 : Non.

Q9 : Avez-vous eu des nouvelles si elle avait vraiment fait une plainte?

R9 : Non, parce que par la suite, j'ai décidé de déménager. Je suis allée travailler dans une autre réserve. Je ne sais pas ce qui est arrivé par la suite, je ne m'en suis pas préoccupée. Je ne pensais pas qu'un jour il y aurait une Commission d'enquête. J'étais passée à autre chose.

Q10 : Depuis que vous êtes partie de La Tuque, est-ce que ça se passe mieux vos relations avec les services publics?

R11 : Je ne suis plus retournée à l'hôpital de La Tuque. En général, j'évite les hôpitaux et j'appelle le 811. Je m'arrange pour faire affaire le plus possible sur les réserves et mon médecin de famille, c'est quelqu'un d'ouvert. Je fais attention à qui je choisis et qui je rencontre. Je magasine mes médecins. Mon médecin me pose des questions pour essayer de comprendre. Elle est intéressée à savoir. Donc, je ne veux pas dire que c'est tous les médecins qui sont comme ça, mais il y en a.

Je pense que ça prendrait une formation pour sensibiliser, non seulement les médecins, mais tous ceux qui sont en interaction avec des Amérindiens. Ça prendrait de la formation, et pas une formation

X

Enquêteur

X

Déclarant

d'une journée. Il faudrait que ça fasse partie des cours à l'école. Je crois beaucoup que le racisme, c'est de l'ignorance par rapport à l'autre. Ignorance = peur! La différence, c'est une richesse. Mais il y en a qui ne veulent pas accepter la différence. Je pense qu'il devrait y avoir des sanctions prévues pour quelqu'un qui agit comme ça. Ça ne devrait pas être toléré.

La présente déclaration statutaire a été présentée par : téléphone , courriel , courrier , en personne à monsieur/madame FISER, MICHELE qui nous confirme que son contenu correspond bel et bien à ce qu'il/qu'elle nous a rapporté(e) en date du 7 AOÛT 2018.

Signature du déclarant : A. Luciaume

Date : 2018-08-17

X _____
Enquêteur

X _____
Déclarant